



LE MERCREDI 4 OCTOBRE 2017

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance extraordinaire du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 4 octobre 2017, à 18 h 30, à laquelle sont présents :

Éric Antoine
Martine Caron
Sylvain Tremblay

Marc-Olivier Bisson
Cécile Gauthier

Les représentantes du comité de parents

Anne-Marie Arcand

Andreann Thibert

Absence

Dany Ouellet

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général

Jasmin Bellavance, secrétaire général

Raymond Ménard, commissaire

Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire

Le président déclare la séance ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 01-CE (2017-2018)

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE le point 8 intitulé *Contrat relatif à l'enlèvement des produits dangereux pour les écoles secondaires Louis-Joseph-Papineau et Hormisdas-Gamelin – adjudication* soit retiré de l'ordre du jour et que les sujets suivants soient décalés en conséquence.

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 31 MAI 2017

RÉSOLUTION 02-CE (2017-2018)

Il est proposé par madame la commissaire Anne-Marie Arcand;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 31 mai 2017 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 JUIN 2017

RÉSOLUTION 03-CE (2017-2018)

Il est proposé par madame la commissaire Andreann Thibert;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 28 juin 2017 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**CONTRAT RELATIF À L'INGÉNIERIE ET À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES –
ADJUDICATION**

RÉSOLUTION 04-CE (2017-2018)

Attendu l'appel d'offres sur invitation INFO-23 visant le renouvellement du contrat d'ingénierie et d'entretien du réseau de fibres optiques de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

C3F Télécom Inc.40 800 \$ taxes exclues
3330, Avenue Francis-Hughes, suite 101
Laval (Québec), H7L 5A7

Teltech Télécommunication Inc.69 753 \$ taxes exclues
345 D Marion
Repentigny (Québec) J5Z 4W8

Connectic Inc. Retrait de l'appel d'offre le 20 sept. 2017
338, rue Saint-André
Gatineau (Québec) J8P 4E7

Transelec Common Inc Retrait de l'appel d'offre le 6 sept. 2017
2075 Boulevard Fortin,
Laval (Québec) H7S 1P4

Attendu qu'au terme du processus d'appel d'offres, la firme C3F Télécom Inc. est le plus bas soumissionnaire conforme;

Attendu qu'il s'agit d'un contrat de trois ans;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux technologies de l'information et des communications lors de la rencontre du 20 juin 2017;

Attendu la recommandation du directeur du Service de l'organisation scolaire et des technologies de l'information ainsi que de l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le contrat pour l'ingénierie et l'entretien du réseau de fibres optiques soit adjugé à la firme C3F Télécom Inc. pour la somme de quarante mille huit cents dollars (40 800,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 05-CE (2017-2018)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 36.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 29 novembre 2017, à 18 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

Éric Antoine,
Président du comité exécutif

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général